

Subventions pour la construction et remise en état d'infrastructures sportives

Ont droit à une subvention : les associations ou fédérations sportives cantonales bernoises, les organisations cantonales bernoises d'utilité publique ou les communes bernoises. À noter que les infrastructures doivent être accessibles à un large public et situées dans le canton de Berne.

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Construction et remise en état d'infrastructures sportives \(be.ch\)](https://www.conseildujurabernois.ch/fr/actualites/subventions-du-fonds-du-sport) **avant le début du projet.**

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Bike Park Valbirse	Construction d'un bikepark avec trois pistes	51'220 francs
		51'220 francs

Subventions pour le matériel sportif

Ont droit à des subventions:

- les associations et les fédérations sportives cantonales dont le siège se trouve dans le canton;
- les autres organisations cantonales bernoises d'utilité publique qui soutiennent le sport dans le canton;
- les communes du canton

Une subvention peut être allouée pour du matériel sportif usuel non personnel servant à la pratique d'une discipline sportive ou pour des pièces détachées, conformément à la liste du matériel sportif subventionné disponible sur le site internet suivant : [Matériel sportif \(be.ch\)](https://www.conseildujurabernois.ch/fr/actualites/subventions-du-fonds-du-sport)

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Matériel sportif \(be.ch\)](https://www.conseildujurabernois.ch/fr/actualites/subventions-du-fonds-du-sport) **après l'acquisition du matériel sportif**, au plus tard le 31 décembre de l'année suivante.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Hockey-Club Tramelan	Matériel de sport	5'760 francs
		5'760 francs



Subventions pour les compétitions sportives

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Compétitions sportives \(be.ch\)](http://www.conseildujurabernois.ch/competitions-sportives) **après la manifestation**, au plus tard le 31 décembre de l'année civile suivante. Les subventions sont plafonnées à 10 000 francs par compétition et se basent sur deux critères : le nombre de participantes et de participants ainsi que les frais de compétition imputables.

Dans le Jura bernois, le Conseil du Jura bernois (CJB) fixe les montants dans un règlement spécifique.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Club Arc & Forêt Tavannes	Concours Printemps 2022	2'200 francs
Boccia Club Corgémont	Challenge Roma compétition régionale en doublette	550 francs
		2'750 francs

Cours

Des subventions peuvent être allouées aux fédérations sportives cantonales ou intercantionales qui assurent l'organisation, la publication et la comptabilité de formations et de perfectionnements destinés aux responsables d'entraînements et aux personnes exerçant une fonction dirigeante.

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Cours \(be.ch\)](http://www.conseildujurabernois.ch/cours) dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice de la fédération.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Association de football de Berne/Jura	Cours 2021	2'970 francs
Association de gymnastique du Jura bernois	Cours 2021	2'450 francs
		5'420 francs



Soutien général aux fédérations

Les fédérations cantonales bernoises peuvent demander des subventions pour les prestations qu'elles fournissent aux associations sportives bernoises et à leurs membres.

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Soutien général aux fédérations \(be.ch\)](https://www.conseildujurabernois.ch/soutien-general-aux-federations) au plus tard le 30 juin des années civiles paires.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Giron Jurassien des clubs de sports de neige	Soutien général aux fédérations	6'750 francs
Association des Sociétés de Cavalerie du Jura	Soutien général aux fédérations	5'150 francs
Swiss Volley Région Jura-Seeland	Soutien général aux fédérations	4'450 francs
Association Inter Jurassienne de Cyclisme	Soutien général aux fédérations	2'590 francs
Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table	Soutien général aux fédérations	2'250 francs
Association Jurassienne de Pétanque	Soutien général aux fédérations	2'300 francs
Groupement Inter-Jurassien de Patinage	Soutien général aux fédérations	2'150 francs
Association Jurassienne de Judo et Ju-Jitsu	Soutien général aux fédérations	130 francs
		25'770 francs

Informations

- Cyprien Louis, président du CJB, 078 714 45 53
- Secrétariat général du CJB, 031 633 75 73

